

# Le budget municipal 2022

Voté le 10 février dernier en Conseil municipal, le budget 2022 traduit la volonté de la municipalité d'investir pour continuer à améliorer le cadre de vie et la qualité des services aux Osnysois.

## 41,8 M€ de dépenses entre fonctionnement et investissement

Le vote du budget est un acte majeur dans la vie d'une collectivité locale. Formellement, il prévoit et autorise les recettes et les dépenses ; politiquement, il fixe les engagements de la municipalité pour l'année et détermine ses priorités.

### À Osny, le budget s'élève à un montant global de 41,8 M€ :

- 20,6 M€ consacrés au fonctionnement,
- 21,2 M€ consacrés à l'investissement (soit + de 50 % du budget total).

## Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Le premier élément notable, c'est la stabilité des frais de personnels qui représentent 68% des dépenses de fonctionnement, qui s'explique principalement par la maîtrise de la masse salariale et la réorganisation du service Petite enfance. Deuxième caractéristique pour le fonctionnement, l'impact de la hausse des énergies, avec une augmentation envisagée de 300 000 €.

## 0% de hausse d'impôts

La ville a une nouvelle fois fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages osnysois, avec des taux inchangés depuis 2009.

### À savoir :

- 25% pour la taxe foncière sur le bâti,
- 74,59% pour la taxe foncière sur le non bâti
- 13,75% pour la taxe d'habitation pour les Osnysois qui la paient encore.

Rappelons qu'elle aura totalement disparu en 2023, compensée à l'euro près pour les communes.

## Un niveau d'investissement à la hauteur des ambitions de la municipalité

En 2022, les dépenses d'investissement s'élèvent à 21 144 445 €, soit une hausse de 49% par rapport à 2021. Au coeur de celles-ci, bien sûr, le projet Saint Exupéry, aussi bien au niveau des travaux à proprement parler (13 240 000 €) que de l'acquisition de mobiliers, de logiciels, de modification de voiries, etc. Un projet qui va avoir des retombées positives importantes pour la qualité de vie des Osnysois.

## Une bonne santé financière

Si la ville peut se permettre d'investir massivement, c'est en raison de ses finances saines. D'une part, la maîtrise des dépenses de fonctionnement lui permet de dégager de l'autofinancement. D'autre part, son bon niveau d'épargne brute et sa capacité de désendettement sont des signaux « au vert » lui permettant de contracter raisonnablement un nouvel emprunt. Rappelons enfin, que pour chacun de ses projets, une aide est systématiquement demandée auprès des partenaires : État, CACP, Département, Région, CAF, etc.

*"Ce budget 2022 se veut à la fois volontariste avec 21,1 m€ consacrés à l'investissement, tout en restant réaliste car, en tant qu'élus responsables, nous avons à cœur de poursuivre nos projets tout en garantissant une gestion saine de nos finances."*

Jean-Yves Caillaud, adjoint au maire délégué aux ressources humaines et aux finances

## Recettes de fonctionnement

- Impôts et taxes : 14 863 669 €
- Dotations, subventions et participations : 3 587 444 €
- Produits des services : 1 817 125 €
- Atténuations de charges : 180 000 €

- Autres produits (loyers, charges...) : 83 900 €

## **Dépenses de fonctionnement et d'investissement confondues**

- Services généraux : 9 132 488 €
- Famille (crèches et accueils de loisirs) : 3 153 416 €
- Écoles : 14 282 487 €
- Jeunesse et sport : 1 118 600 €
- Environnement et urbanisme : 6 572 640 €
- Culture : 1 380 156 €
- Social et santé : 1 103 990 €
- Sapeurs-pompiers, Police municipale : 916 806 €
- Charges financières : 1 826 000 €

## **Les autres grands projets 2022**

**Acquisition du centre social du Déclic et cabinet médical : 1 650 000 €**

**Travaux en cours : 1 492 000 €**

Hôtel de ville, études diagnostic bâtiments, étude plaine des sports

**Voiries : 948 000 €**

Dont le réaménagement de la chaussée Jules César (phase 2) 300 000 €, ainsi que les travaux de voirie des rues du Stade, du Commerce, Mozart et de Fleurance 340 000 €

**Réfection et aménagement dans les bâtiments publics : 517 409 €**

Équipements sportifs, crèches, CTM...

**Acquisition et renouvellement de mobilier : 387 941 €**

Notamment le renouvellement du mobilier scolaire et l'acquisition de mobilier pour la nouvelle école Saint Exupéry

**Matériel de bureau et informatique : 249 883 €**

Évolution des serveurs et sécurité informatique, matériel numérique pour les écoles...

**Travaux de réfection et aménagement dans les bâtiments scolaires : 174 179 €**

Peinture, isolation de classes, réfection de plafonds et sols, changements de stores...

Documents

[Rapport d'orientation budgétaire 2022](#)

[Budget primitif 2022](#)